

Le CN annonce des mises à pied de membres d'Unifor

Étant donné le ralentissement de l'économie, le CN a pris la décision de geler les embauches.

L'année dernière, la plus importante société de chemin de fer du pays a congédié 9 % de ses effectifs, soit 2 300 employé(e)s, dont 1 150 ont été mis à pied à la toute fin de l'année. La Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN) a également mis en vigueur un gel sur l'embauche, et son porte-parole déclare qu'il pourrait y avoir d'autres mises à pied en 2016 si les volumes de fret chutent encore cette année, comme on s'y attend.

Malgré ces mises à pied, les actionnaires du CN s'attendent à une hausse de 20 % du dividende sur les actions ordinaires pour le premier trimestre de 2016. À l'annonce, fin de janvier, des bilans financiers du quatrième trimestre, malgré une baisse globale de 8 % de l'indice général des wagons chargés, leurs bénéficiaires se sont accrus de 12 %, soit de 3,5 milliards de dollars ou 4,39 \$ par action, tandis que les revenus ont connu une hausse de 4 % pour atteindre le montant record de 12,6 milliards de dollars pour l'année 2015.

On constate une baisse des revenus issus des métaux et minéraux, du charbon, du pétrole et des produits chimiques, mais une hausse des revenus provenant des produits automobiles, des envois intermodaux, des produits forestiers et des céréales.

Section locale 100

En avril 2015, le CN avait informé la section locale 100 de son intention de geler l'embauchage. Soixante-seize membres de l'ensemble du réseau ont pris leur retraite et 28 membres de plus ont donné leur démission. Aucun d'eux n'a été remplacé. Dans le sillage du gel d'embauche, le CN a recouru à des licenciements :

37 membres à Winnipeg (Transcona)

16 membres à Montréal

5 membres à London, en Ontario (2 de ces membres ont été réembauchés ailleurs)

La section locale 100 compte présentement 56 membres qui ont été mis à pied à l'échelle du réseau. Si l'on tient compte des membres qui ont pris leur retraite ou démissionné depuis avril 2015, la section locale a perdu 160 membres.

La section locale continuera de plaider auprès du CN en faveur du retour au service actif des membres actuellement mis à pied, et de commencer au moins par remplacer les postes laissés vacants par les départs à la retraite et les démissions.

Nous demandons à tous nos membres de surveiller si notre travail est donné en sous-traitance et de tenir au courant leurs président(e)s d'unité.

..../2



Conseil 4000

À ce jour, le Conseil 4000 n'a pas été frappé aussi durement par des mises à pied directes que l'a été la section locale 100, mais, comme cette dernière, nous voyons des cas où les postes vacants à la suite de départs à la retraite ou de démissions n'ont pas été pourvus.

À l'été 2015, le CN a aboli trois postes de commis au mouvement des trains (CMT) à Surrey (à la gare de triage Thornton) en raison d'un ralentissement du trafic. Également à l'été dernier, le CN a muté trois postes de CMT de Winnipeg (Symington) à Edmonton (Walker) sans remplacer le nombre équivalent de postes à Edmonton. La même chose s'est produite avec les trois derniers postes comptables qui ont été mutés de Winnipeg au siège social du CN, à Montréal.

Aux quelques endroits où la charge de travail s'est accrue, le CN n'ajoute pas le nombre d'employés nécessaire pour gérer l'augmentation de travail, en raison du présent gel d'embauche.

Comme des interdictions d'heures supplémentaires sont également en place, on s'inquiète de la possibilité que des employés ne faisant pas partie de l'unité de négociation soient embauchés pour faire le travail de nos membres. Les superviseurs et les directeurs de ces services semblent croire, à tort, qu'il n'est plus nécessaire de se conformer à la convention collective en raison des restrictions d'embauchage et d'heures supplémentaires appliquées durant une diminution de la circulation ferroviaire.

Jusqu'ici, 18 membres du Conseil 4000 ont été mis à pied :

- 9 membres à Winnipeg, aux ateliers Transcona (section locale 4002);
- un total de 9 chefs de train et mécaniciens de locomotive à la Savage Alberta Railway, à Grande Cache et à Grande Prairie, en Alberta (section locale 4001).

Sur une note plus positive, en raison d'une augmentation du trafic intermodal du CN, tant à l'échelle internationale que nationale, au cours des derniers mois, nos membres de CNTL ont vu leurs rangs augmenter de 46 propriétaires exploitants : 34 nouveaux conducteurs ont été engagés à Brampton, en Ontario, 10 à Calgary, en Alberta, et 6 à Terre-Neuve-et-Labrador. Lorsqu'un propriétaire exploitant prend sa retraite ou quitte son emploi, le poste vacant est généralement pourvu par un nouveau conducteur.

En toute solidarité,

Ken Hiatt, président de la section locale 100

Barry Kennedy, président du Conseil national 4000